

Rapport public Parcoursup session 2024

IUT Nord Franche-Comté - Site de Montbéliard - BUT - Réseaux et télécommunications - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

IUT Nord Franche-Comté - Site de Montbéliard - BUT - Réseaux et télécommunications - en apprentissage (3586)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IUT Nord Franche-Comté - Site de Montbéliard - BUT - Réseaux et télécommunications - en apprentissage (3586)	Jury par défaut	Tous les candidats	14	168	11

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Evaluations obtenues au lycée	Bulletins scolaires, Fiche avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Bulletins scolaires, fiche avenir	Essentiel
Savoir-être	Absentéisme et comportement	Bulletins scolaires, Fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et motivation	Projet de formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	fiche avenir et bulletins scolaires	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux a été organisé via :

- un traitement algorithmique
- une étude des dossiers
- une commission des vœux le 17 mai 2024

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

1. **Importance des résultats scolaires** : Les résultats obtenus dans les matières principales liées à la formation (mathématiques, physique, NSI...) sont particulièrement examinés. La moyenne dans ces disciplines est recommandée. Ces moyennes sont pondérées, valorisées afin de faire ressortir les candidats avec ce profil scientifiques par rapport à d'autres qui auraient choisi des spécialités en dehors du domaine de notre formation.
2. **Motivation et projet professionnel** : Il est essentiel de démontrer une véritable motivation pour le domaine d'études choisi afin d'identifier que le candidat a compris la spécificité de notre formation.
3. **Compétences spécifiques et attitudes** : Les remarques sur des comportements négatifs (bavardages excessifs, troubles au sein d'une classe, absences injustifiées...) sont pénalisantes même si les notes sont satisfaisantes.
4. **Autonomie** : Les jeunes qui postulent en alternance doivent être très autonomes (éloignement possible de l'entreprise).

Signature :

David MARKEZIC,

Directeur de l'établissement IUT Nord Franche-Comté - Site de Montbéliard